

2011/037

HD

DELIBERATION N° 2011/15

REPUBLIQUE FRANCAISE

	COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE
--	----------------------------------

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE DE LE TEIL-ROCHEMAURE

M14

<p>BUDGET PRIMITIF</p> <p>Voté par nature</p>

ANNEE 2011

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...).

HP

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 246 251.00	1 062 050.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		184 201.00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)		1 246 251.00	1 246 251.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 121 546.00	1 279 133.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9 087.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	148 500.00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 279 133.00	1 279 133.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 525 384.00	2 525 384.00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

2011/039

MP

Page 45

BP2011 COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases /(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux / N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit /N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 364 000,00	3,47%	12,410000%	1,50%	169 272,00	5,98%
TFPB	987 000,00	4,09%	18,530000%	1,50%	182 891,00	6,46%
TFPNB	51 900,00	2,33%	84,940000%		44 084,00	2,37%
FCE						
TOTAL	2 402 900,00	3,70%			396 247,00	5,78%



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
D2 - ARRETE - SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents.....	13
Nombre de suffrages exprimés.....	13
Votes : Pour.....	13
Contre	0
Absentions.....	0

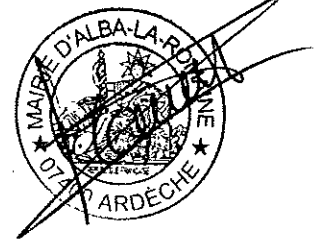
Date de convocation : 11/04/2011

Présenté par le Maire Pierre MAURIN (1),

A ALBA LA ROMAINE le 18/04/2011

Le Maire Pierre MAURIN (1),
Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ordinaire

A ALBA LA ROMAINE le 18/04/2011



Les membres le Conseil Municipal (2),

MAURIN Pierre
Maire

CHAUSSIGNAND Jean-Luc
1^{er} Adjoint

TESTON Joël
2^{ème} Adjoint

CROZIER Christiane
3^{ème} Adjoint

AUZAS Denis
4^{ème} Adjoint

BEUGNET Monique
Conseillère Municipale

BOUAZZA Bala
Conseiller Municipal

CORNET André
Conseiller Municipal

DELAUZUN Bruno
Conseiller Municipal

FIALON David
Conseiller Municipal

HILAIRE Michel
Conseiller Municipal

JOLLIVET Max
Conseiller Municipal

Excusé

Excusé

2011/039

41
[Handwritten signature]

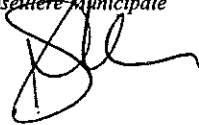
Page 47

BP2011 COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

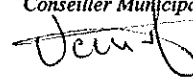
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURE	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

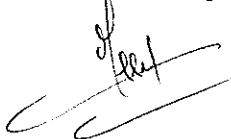
SALA Nathalie
Conseillère Municipale



VERNET Georges
Conseiller Municipal

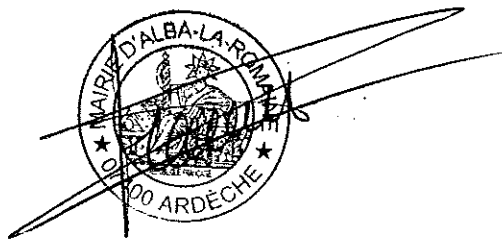


VOLLE André
Conseiller Municipal



Certifié exécutoire par le Maire Pierre MAURIN compte tenu de la transmission en Préfecture le 19 AVR. 2011
Et de la publication le 19 AVR. 2011

A ALBA LA ROMAINE le 19 AVR. 2011



- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le Conseil Municipal ou l'assemblée délibérante

2011/040

42

HP